



DCM DU 14 DECEMBRE 2023

Dossier suivi par :  
Direction générale  
direction.generale@ville-liffre.fr

N° : 2023.306

## EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, **le 14 décembre** à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué par Monsieur Guillaume BÉGUÉ, Maire de Liffré, s'est réuni en salle du Conseil.

**Date de convocation** : 8 décembre 2023 - **Date d'affichage** : 20 décembre 2023

**Nombre de conseillers en exercice** : 29

**18 Présents** : Messieurs Guillaume BÉGUÉ, Jacques BELLONCLE, Laurent BERTIN, Alain CLÉRY, Jean-Christophe GILBERT, Mickaël ROSETZKY, Ronan SALAÛN, et Mesdames Laurence BLOUIN-DUFFÉE, Claire BRIDEL, Merlene DÉSILES, Chantal FRANCANNET, Marie-Christine LESNÉ, Alexandra MARIE, Lydia MÉRET, Laëtitia NOËL, Rozenn PIEL, Elsa ROUSSEL et Anne VIOT.

**11 excusés** : Messieurs Loïg CHESNAIS-GIRARD, Yannick DANTON, Samuel GATTIER, Christophe GAUTIER, Eric GOSSET, Grégory PRENVEILLE, Jonathan RAULT et Mesdames Julie AUBAUD, Sophie CARADEC, Awena KERLOC'H et Anne-Laure OULED-SGHAÏER.

**11 pouvoirs** : M. Loïg CHESNAIS-GIRARD (qui a donné pouvoir à Guillaume BÉGUÉ), M. Yannick DANTON (qui a donné pouvoir à Alain CLÉRY), M. Samuel GATTIER (qui a donné pouvoir à Jean-Christophe GILBERT), M. Christophe GAUTIER (qui a donné pouvoir à Laurence BLOUIN-DUFFÉE), M. Eric GOSSET (qui a donné pouvoir à Anne VIOT), M. Grégory PRENVEILLE (qui a donné pouvoir à Laurent BERTIN), M. Jonathan RAULT (qui a donné pouvoir à Mickaël ROSETZKY) et Mme Julie AUBAUD (qui a donné pouvoir à Merlene DÉSILES), Mme Sophie CARADEC (qui a donné pouvoir à Rozenn PIEL), Mme Awena KERLOC'H (qui a donné pouvoir à Elsa ROUSSEL) et Mme Anne-Laure OULED-SGHAÏER (qui a donné pouvoir à Jacques BELLONCLE).

**Secrétaire de séance** : Merlene DÉSILES.

## CLOTURE DU BUDGET ANNEXE « GENDARMERIE » AU 31 DÉCEMBRE 2023

VU la délibération n°2016.060 en date du 1<sup>er</sup> avril 2016 concernant la création d'un budget gendarmerie ;

VU l'avis de la commission « Finances, Ressources Humaines, Solidarités » en date du 27 novembre 2023 ;

Le budget annexe « Gendarmerie » avait été créé en 2016 afin d'isoler les coûts et les recettes de l'opération de la réalisation de la gendarmerie et de ses logements.

Aujourd'hui, les travaux de construction sont terminés. La ville a payé les dépenses liées à la construction et a perçu les subventions qu'elle attendait.

Aussi, sur ce budget, il ne reste plus que quelques écritures comptables à passer chaque année afin de payer éventuellement quelques dépenses d'entretien du bâtiment, le remboursement de l'emprunt (capital et intérêt) et de percevoir le loyer de 60 450 € perçu chaque année.

Il n'y a plus lieu d'avoir un budget annexe spécifique pour suivre ces quelques écritures qui peuvent tout à fait être effectuées sur le budget principal.

Monsieur le Maire invite le Conseil municipal à se prononcer sur cette proposition.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **AUTORISE** la clôture du budget annexe « Gendarmerie » au 31 décembre 2023 ;
- **AUTORISE** le comptable public à procéder à l'intégration des comptes de ce budget annexe dans le budget principal de la commune ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant, à mener toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

A Liffré,  
Le Maire,  
Guillaume BÉGUÉ

